



CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES  
DU SPECTACLE VIVANT  
& DE L'AUDIOVISUEL

# BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

## OPTION MÉTIERS DU SON

### SESSION 2015-2017

En partenariat avec



et avec le lycée Evariste Galois

#### FORMATION EN ALTERNANCE

#### DURÉE

2 ans en contrat d'apprentissage  
dont 1350 h en centre de formation

#### EFFECTIF

12 participants

#### PUBLIC

##### PRÉREQUIS

Avoir moins de 26 ans et être titulaire ou en cours d'obtention d'un bac S, STI2D spécialité systèmes d'information et numérique ou énergies et environnement, STI option génie électronique ou génie électrotechnique.

##### SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE REQUIS

Bon niveau de culture générale et artistique, bon niveau en mathématiques et en physique, sensibilité musicale, intérêt pour les techniques et leurs évolutions, adaptabilité, créativité personnelle, aptitude à gérer le temps et le stress, mémoire et raisonnement logique, aptitude à résoudre les problèmes.

#### CONTEXTE PROFESSIONNEL

##### FONCTION DU TECHNICIEN SON

Le technicien supérieur en audiovisuel spécialiste des métiers du son a la charge, lors de productions audiovisuelles, de la captation sonore, du montage son, du mixage, de l'illustration et de la diffusion sonores.

##### MÉTIERS PRÉPARÉS

Opérateur de prise de son, monteur son, mixeur postproduction, technicien d'antenne, assistant studio (prise de son, mixage), technicien restauration sonore.

#### SECTEURS D'ACTIVITÉ

Production audiovisuelle, production audio, production multimédia, événementiel.

#### STRUCTURES

Sociétés de production, prestataires de services (postproduction, sonorisation), diffuseurs et radiodiffuseurs, structures culturelles (théâtres, concerts...), services de communication audiovisuelle de grandes entreprises ou d'établissements publics.

#### OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable de mettre en œuvre, régler et exploiter les appareils et équipements nécessaires à la captation sonore, au montage son, au mixage, à l'illustration sonore et à la diffusion sonore lors de productions audiovisuelles.

## LA FORMATION

### CONTENU

#### CAA – Culture Audiovisuelle et Artistique (ex DLA – Domaine Littéraire et Artistique)

Études de productions et d'œuvres des domaines de l'écrit, de l'image fixe ou animée, du son, de l'audiovisuel en prenant en compte leurs évolutions récentes et / ou actuelles.

#### Anglais

Compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production orale, production écrite en liaison avec le domaine professionnel.

#### Sciences physiques

Compréhension des principes scientifiques mis en jeu dans les dispositifs utilisés.

#### Économie et gestion

Disciplines relevant de l'économie, du droit et de la gestion appliqués au secteur de l'audiovisuel.

#### TES – Technologie des Équipements et Supports

Études technologiques des systèmes et matériels audiovisuels, des supports et des signaux électriques associés.

#### TMO – Techniques et Mise en Œuvre

Mise en œuvre pratique des différents processus liés à une production audiovisuelle.

Dans le cadre de la CAA, les élèves sont amenés à participer à des sorties culturelles.

#### ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL TECHNIQUE

Laboratoire informatique (1 poste par étudiant), 6 cellules de montage / mixage Protools, studio radio et postproduction multicanal, salle d'écoute multicanal, plateau, matériel de reportage.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le dispositif de l'alternance permet aux enseignements de s'appuyer sur la pratique professionnelle.

Les apprenants participent à des cours, des travaux dirigés et des travaux pratiques, des ateliers et des projets. Ils acquièrent la maîtrise des équipements par l'alternance de cours théoriques et de séances pratiques.

#### ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle continu en cours de formation (devoirs sur table et évaluations pratiques), examen final national.

#### VALIDATION

Brevet de Technicien Supérieur (BTS) des Métiers de l'Audiovisuel, option Métiers du Son (bac + 2)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Faire acte de candidature entre le 5 janvier et le 3 avril 2015 (cachet de la poste faisant foi) en envoyant son dossier de candidature au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel : dossier de candidature complété, copie des diplômes obtenus, relevés de notes des diplômes obtenus, copie des bulletins trimestriels de 1<sup>ère</sup> et terminale, un CV, une lettre de motivation rédigée avec un traitement de texte, une photo d'identité.

### CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

Satisfaire aux présélections sur dossier, aux tests de connaissances (niveau terminale S / STI) et à l'entretien de motivation. Signer un contrat d'apprentissage d'une durée de 2 ans avec une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation.

### COÛT PÉDAGOGIQUE

La formation est gratuite et rémunérée pour le jeune en apprentissage. L'entreprise prend en charge la rémunération de l'apprenti. Le coût de la formation est financé par une subvention du Conseil Régional d'Ile-de-France. Le coût résiduel est à la charge de l'entreprise, par le versement de la taxe d'apprentissage au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel, pendant la durée du contrat.

### RYTHME D'ALTERNANCE

3 semaines en formation, 3 semaines en entreprise (indicatif)

### ENTREPRISES AYANT DÉJÀ RECRUTÉ DES APPRENTIS

Pour connaître la liste des entreprises ayant déjà recruté des apprentis dans le cadre de nos formations, consulter le site internet du CFA : [www.cfa-sva.com](http://www.cfa-sva.com)

## LIEU DE LA FORMATION

Ina (Bry-sur-Marne, 94)  
et lycée Evariste Galois (Noisy-le-Grand, 93)

## CALENDRIER

### DATES D'INSCRIPTION

Du 5 janvier au 3 avril 2015

### PORTES-OUVERTES

Vendredi 13 février 2015 à l'Ina  
Samedi 14 mars 2015 au lycée Evariste Galois

### ÉPREUVES DE SÉLECTION

Mai 2015

### RENTRÉE

Septembre 2015